

Image not found or type unknown



Divorce a l'amiable avec biens immobiliers

Par **lili44**, le **19/11/2009** à **09:27**

Bonjour, mes parents souhaitent faire un divorce a l'amiable, ils possèdent 1 maison déjà payée et une autre en court, le problème est que la 2eme vaut la moitié de la 1ere. Ma maman qui est partie avec un autre homme a gardé la 2eme et mon papa a gardé la 1ere. Ils avaient vu tous les 2 que papa garderait sa maison mais qu'il finirait de payer la 2eme maison avec maman, et elle ne demandait rien d'autre... Ils ont vu l'avocat qui leur a dit qu'ils devaient faire estimer au minimum les deux maison et que une partie reviendrait a l'état, et là est ma question. Pourquoi l'état aurait droit de récupérer quelque chose sur les biens immobiliers d'un divorce??? Si quelqu'un peut me renseigner car je ne voudrai pas que me papa se trouve laissé dans l'histoire. merci d'avance